

Le génie végétal au service des habitants d'un quartier

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

2015-2016

BUDGET

324 000 €

PARTENAIRES

Architecte paysagiste prestataire OOK, Ville de Cenon, Bordeaux Métropole, association Place aux Jardins, Amicale des locataires de Beausite, AJHaG, Centre social La Colline, Ombre et Lumière 33, artiste graffeur MAS, habitants de la résidence

SITE INTERNET DE L'ACTION

Inauguration du projet : www.clairsienne-lemag.fr/presse/dp-residence-quartier-beausite-souvent-ville-8-juin-2016

Les jardins partagés : www.clairsienne-lemag.fr/actualite/jardins-partages-habitants-jardiniers-de-residence-beausite-a-cenon-a-lhonneur

Le projet : www.clairsienne-lemag.fr/actualite/clairsienne-agit-en-faveur-de-la-biodiversite

DOMAINE D'ACTION

Génie écologique

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Urbanisme, aménagement du territoire

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Résidence du quartier Beausite à Cenon (33)

PILOTE

Clairsienne SA HLM
223, avenue Emile Counoud
33081 BORDEAUX Cedex
05 56 29 21 99
www.clairsienne.com

Emmanuelle BARDOUX
Chargée de mission Stratégie Patrimoine
05 56 29 21 99
e.bardoux@clairsienne.fr

Stéphanie GOMBAULT
Chargée d'opération
s.gombault@clairsienne.fr

Localisé à flanc de coteau, le quartier Beausite est soumis à des problématiques techniques (loupes superficielles de glissements, chutes d'arbres et de pierres) et fait partie des résidences dites « sensibles » (ex-ZUS), avec des habitants de tous âges. Pour autant, son principal atout est son environnement végétal de 4,5 hectares faisant partie du Parc des Coteaux Rive droite de Bordeaux Métropole. Une réhabilitation de la résidence a été mise en œuvre et visait plusieurs objectifs : sécuriser la pente, créer un espace paysager de qualité et faire participer les habitants.

Ces derniers ont été impliqués en amont du projet par différents biais : enquêtes, réunions d'information, visites du chantier, investissement dans le collectif « #Règle des jardins partagés », participation à la fresque collective en noir et blanc sur le mur de soutènement encadrant le citystade et représentant des visages, etc. Les plantations qui ont été choisies reproduisent les strates végétales forestières (arborées, arbustives, vivaces ou couvre-sols) du Parc des Coteaux, essences également adaptées à la situation et à la nature du sol et sous-sol à dominante calcaire. Ce sont donc 200 arbres, 1200 arbustes, fascines de branches de saules vivantes tressées et apports de terre qui ont été nécessaires pour consolider le coteau. Les travaux d'aménagement ont aussi porté une attention particulière aux espèces végétales invasives, dont le Robinier (*Robinia pseudo acacia*). Des jardins partagés, conçus pour les habitants et créés par eux-mêmes avec l'appui de l'association Place aux jardins, se sont ajoutés aux espaces de jeux et d'activités sportives.

L'entretien de ces nouveaux espaces s'appuie sur une gestion raisonnée pour favoriser l'installation racinaires des arbres et arbustes, limiter les adventices pour permettre le développement des jeunes plants, entretenir les fascines, etc.

Inauguré en 2016, le projet a été valorisé au travers d'un film et d'un blog tenu par les habitants. Des panneaux ont également été installés sur le site pour sensibiliser et informer sur les espaces présents.





RÉSULTATS OBTENUS

- **Nouvelle identité végétale** et esthétique dans la résidence.
- **Réel apaisement social** dans la résidence.
- **Fierté des habitants** qui ont créé un blog sur la vie de la résidence, dès le démarrage des jardins partagés.
- **Reconnaissance de la ville** qui a réalisé une vidéo.
- **Heures d'insertion prévues** dans le marché passé pour la réalisation du projet et effectuées pour partie par l'un des habitants de la résidence.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Concertation élargie aux habitants et à toutes les associations, ce qui a pris du temps.

Le foncier utilisé pour l'aménagement est à la fois propriété publique et privée. Cette complexité s'est révélée lors du montage du projet, amenant la Clairsienne à n'intervenir directement que sur le foncier qu'elle gère (qui est privé et recouvre 98% de la surface impactée par les aménagements). Lors du chantier, beaucoup de retard a été pris sur une petite surface du foncier (talus instable) qui s'est avéré être public (environ 2% de l'ensemble du projet). Il a été nécessaire de poursuivre les travaux pour des raisons géotechniques (affaissement talus) mais à la charge de la collectivité qui n'a pu répondre aussi rapidement que souhaité à cet imprévu pour différentes raisons (cadastre, technique, budget, etc.)

Lors du chantier, des piétinements et l'ouverture d'un sentier sauvage ont pu être constatés sur le site. Des clôtures en ganivelles ont

été dressées pour fermer l'accès de ces parties.

Dans les 2 ans qui suivent la livraison, l'entretien de l'espace vert paraît complexe, du fait de sa situation sur un coteau abrupte.

SOLUTIONS APPORTÉES

Du fait du caractère sensible du lieu, l'entretien de l'espace vert aménagé est confié à l'entreprise ayant réalisé les travaux, et non au mandataire du contrat cadre du secteur.

Gestionnaire et gardien de la résidence sont sensibilisés, de manière à éviter les dépôts sauvages sur le site et pour mener les entretiens adéquats à ce type d'espace.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Poursuivre l'aménagement du reste de la résidence, en particulier les pieds de bâtiments avec la mise aux normes pompiers, poubelles et PMR.

TÉMOIGNAGE

S'entourer d'experts (architecte paysagiste, etc.)

Concier en associant les parties prenantes, comme les associations, les habitants, les collectivités. Pour ce projet, des associations d'aide aux devoirs, de sports, d'insertion, de jardinage, etc. interviennent sur le secteur et auprès de publics variés (enfants, familles, jeunes adultes, etc.). Egalement, intéressée dès le départ par l'aspect paysager du projet, la ville a souhaité le valoriser et s'appuyer dessus pour son label.